



CTB

المكتب الوطني للكهرباء و الماء الصالح للشرب
Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable

قطاع الماء
Branche Eau

RAPPORT DES RESULTATS 2013

PROJET D'APPUI AU PROGRAMME NATIONAL D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE (APNA) MOR 1104111



ACRONYMES.....	4
1 APERÇU DE L'INTERVENTION (MAX. 2 PAGES).....	5
1.1 FICHE D'INTERVENTION.....	5
1.2 EXECUTION BUDGETAIRE.....	5
1.3 AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE.....	6
1.3.1 <i>Pertinence</i>	6
1.3.2 <i>Efficacité</i>	7
1.3.3 <i>Efficiéce</i>	7
1.3.4 <i>Durabilité potentielle</i>	8
1.4 CONCLUSIONS.....	8
2 MONITORING DES RESULTATS.....	10
2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE.....	10
2.1.1 <i>Contexte général</i>	10
2.1.2 <i>Contexte institutionnel</i>	10
2.1.3 <i>Contexte de gestion : modalités d'exécution</i>	11
2.1.4 <i>Contexte HARMO</i>	11
2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME.....	12
2.2.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	12
2.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	12
2.2.3 <i>Impact potentiel</i>	13
2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1.....	14
2.3.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	14
2.3.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	14
2.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	14
2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2.....	16
2.4.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	16
2.4.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	16
2.4.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	16
2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2.5.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	Erreur ! Signet non défini.
2.5.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	Erreur ! Signet non défini.
2.5.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	Erreur ! Signet non défini.
2.6 THEMES TRANSVERSAUX.....	17
2.6.1 <i>Genre</i>	17
2.6.2 <i>Environnement</i>	20
2.6.3 <i>Autre</i>	Erreur ! Signet non défini.
2.7 GESTION DES RISQUES.....	23
3 PILOTAGE ET APPRENTISSAGE.....	25
3.1 REORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	25
3.2 RECOMMANDATIONS.....	25
3.3 ENSEIGNEMENTS TIRES.....	26
4 ANNEXES.....	27
4.1 CRITERES DE QUALITE.....	27

4.2	DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI	30
4.3	CADRE LOGIQUE MIS A JOUR	32
4.4	APERÇU DES MORE RESULTS	34
4.5	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) »	35
4.6	RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION.....	35

Acronymes

AFD	Agence Française de Développement
AJ	Assistant Junior
APNA	Appui au Programme National d'Assainissement liquide
AT/COM	Assistance Technique d'Appui à la Communication
ATI	Assistant Technique International
ATN	Assistant Technique National
AT/MO	Assistance Technique d'Appui à la Maîtrise d'œuvre et d'ouvrage
AT/OPC	Assistance Technique Ordonnancement Planification Coordination
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BLS	Base Line Study (Etude de référence)
GBS	Gender Budget Scan
CGD	Convention de Gestion Déléguée
CS	Convention Spécifique
CTTE/G	Conseiller Technique Thématique Environnement/Genre
DAE	Direction Assainissement et Environnement, ONEE BE
DCC	Direction Coopération et Communication, ONEE BE
DCE	Dossier de Consultation des Entreprises
DFI	Direction Financière, ONEE BE
EIE	Etude d'Impact Environnemental
EUR	Euros
FIV	Facilité d'Investissement pour le Voisinage de l'UE
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau
M&E	Monitoring et Evaluation
ONEE	Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable
ONEE BE	Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable Branche Eau
PGES	Plan de Gestion Environnemental et Social
PIC	Programme Indicatif de Coopération
PNA	Programme National d'Assainissement liquide
PNAR	Programme National d'Assainissement liquide en milieu Rural
PPE	Participation au Premier Etablissement
RAF	Responsable Administratif et Financier
SP	Station de Pompage
STEP	Station d'Epuration
TDR	Termes de Références
UE	Union Européenne
WEEC	World Environment Education Congress

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

Nom du projet	Appui au Programme National d'Assainissement Liquide (APNA)
Code du projet	MOR 11 041 11
Emplacement	MAROC
Budget	23 millions EUR
Institution partenaire	ONEE Branche Eau
Date de la Convention de mise en œuvre	23/12/211
Durée (mois)	72 mois pour l'exécution (84 mois à partir de la signature de la CS)
Groupes cibles	Population des centres APNA
Impact ¹	Les ressources en eau sont gérées de manière plus intégrée et durable, avec un impact positif sur l'environnement et les conditions de vie des populations
Outcome	L'assainissement liquide des centres ciblés est assuré de manière durable, soutenu par les populations, sensibles aux valeurs de l'assainissement liquide
Outputs	R1. L'assainissement liquide des centres concernés par le programme belge est assuré. R2. Les populations des centres ciblés par les programmes belge et européen sont sensibilisées à l'importance de l'assainissement liquide et au respect de l'environnement.
Nom du projet	Appui au Programme National d'Assainissement Liquide (APNA)
Code du projet	MOR 11 041 11
Emplacement	MAROC
Budget	23 millions EUR
Institution partenaire	ONEE Branche Eau
Année couverte par le rapport	2013

1.2 Exécution budgétaire

	Budget	Dépenses en Euros		Solde	Taux de déboursement à la fin de l'année n
		Années précédentes	Année couverte par le rapport (2013)		
Total	23.000.000,00	2012 :0,00 2011 : 2.750.000,00	448.458,97	19.742.642,05	14%
R1	19.738.000,00	2012 : 2011 :2.750.000,00	0,00	16.988.000,00	14%
R2	3.262.000,00	2012 :58.482,54 2011 :0,00	448.458,97	2.754.642.05	16%

¹ L'impact équivaut à l'objectif général, l'outcome à l'objectif spécifique et l'output au résultat

- ❖ Un premier versement en exécution nationale d'un montant de 2.750.000 EUR a été effectué le 22/02/2011. 11 centres ont été soumis au financement belge pour imputation sur le Programme, Au jour de la clôture du présent rapport, 7 centres sont formellement imputés, . Le reste des centres est en attente de l'accord de la CTB et les marchés relatifs aux lots travaux de réseaux d'assainissement de ces 7 centres ont été attribués

En synthèse, ce premier versement devrait t être décaissé lors du premier semestre 2014, menant à une nouvelle demande de fonds supplémentaires durant le 2^{ième} semestre de la même année.

Au 31/12/2013, 8 marchés de travaux ont été signés et 13 marchés sont en cours d'attribution. Le montant des marchés notifiés s'élève à 7.825.000,00 € qui seront décaissés courant 2014, alors que le total des attachements prévus en 2014 serait de l'ordre de 4.785.000,00 €.

- ❖ Les dépenses en régie pour l'année 2013 sont de l'ordre de 16% du montant global et concernent les frais de fonctionnement et d'investissement suivants:
 - Salaires ATI, RAF, ATNs, Animateurs ;
 - Frais de fonctionnement Assistante junior ;
 - Moyens de communication (supports, frais divers) ;
 - Frais de missions liés aux actions de repérage et de communication interne ;
 - Participation aux séminaires et formations ;
 - Visibilité externe du projet : participation au congrès international WEEC à Marrakech Juin 2013;
 - Logistique et frais d'aménagement et d'équipement du bureau projet central (Rabat) et des bureaux projet régionaux (Agadir, Fès, Kénitra)

1.3 Autoévaluation de la performance

1.3.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	A

Cette intervention s'inscrit pleinement dans les stratégies et politiques à la fois de l'aide budgétaire belge et du gouvernement marocain, de même qu'elle répond aux besoins et attentes des cibles bénéficiaires de l'intervention. Sa pertinence se justifie par les enjeux fondamentaux et défis représentés par l'Assainissement Liquide pour le pays, justifiant l'impérieuse nécessité de gérer le retard enregistré dans ce secteur, afin de contrebalancer les effets négatifs de cette carence vis-à-vis des populations des centres cibles.

L'intervention s'ancre sur la vision du PNA, en se focalisant sur l'optimisation de la mise en œuvre de l'assainissement liquide dans les centres cibles du projet.

Cela se traduit par la continuité de la vision politique en matière d'assainissement liquide sur l'ensemble du territoire nationale, notamment à travers le Programme National d'Assainissement Rural en cours de formulation

publique (PNAR) par les départements ministériels concernés.

1.3.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	C

Au terme du projet, il est attendu que les centres cibles soient dotés d'infrastructures durables d'assainissement liquide et que la population soit en mesure de se raccorder au réseau pour en bénéficier. L'année 2013 a été consacrée à la satisfaction des critères d'éligibilité, le démarrage des consultations et la passation des premiers marchés. En effet, en fin 2013, la grande majorité de ces financements a été imputée et les premiers marchés du Programme ont été conclus. Ainsi, bien qu'il n'y ait pas de décaissement, par rapport à la date de clôture prévue fin 2018, la durée restante est largement suffisante pour effectuer les travaux nécessaires et atteindre les objectifs du Programme., la demande et les attentes de la commune tout comme des bénéficiaires restent toujours pleinement d'actualité. Il faut souligner, à cet effet, que le lancement des travaux relatif à la totalité des centres cibles devrait être initié courant 2014. L'atteinte de l'Outcome dans des projets d'assainissement liquide est tributaire de la vigilance sur la gestion des risques externes au projet, dont la qualité des travaux, la performance et la capacité des entreprises, la disponibilité des terrains en incluant les résistances inhérentes à l'adhésion de la population. Au cours de l'année 2014, une attention particulière sera apportée sur la gestion de ces risques afin d'anticiper les défaillances relatives aux travaux et les freins socio-économiques .Ce n'est qu'à partir de cette analyse, que le critère « efficacité » pourra être jugé en bon état performance et répondre à la cotation B, tant pour le Résultat 1 que pour le Résultat 2.

1.3.3 Efficience

	Performance
Efficience	B

En fonction des les inputs nécessaires mis en place par le programme, les activités ont été supportées par l'amélioration de mesures correctives prises avec le partenaire portant essentiellement sur le taux d'imputation et de passation des marchés . Sur les 11 centres du programme APNA, il faut différencier l'imputation (préalables d'éligibilité des centres) du lancement et attribution des marchés.

- l'imputation des centres 7 centres sur 11 ont été imputés soit 77% (4 centres restent en cours d'approbation)

- le lancement et attribution des marchés... : 5 centres (représentant 13 lots) ont obtenu la notification de leur marché soit 45% ; Un 6^{ème} centre a été lancé mais l'appel d'offres a été jugé infructueux

A noter : fin 2013, la grande majorité des centres a été imputée, aucun centre n'a encore démarré les travaux.

Un effort soutenu a été impulsé entre juin et décembre 2013 relatif à l'imputation des centres et au lancement des marchés grâce à l'engagement significatif et coordonné de l'ONEE en central ainsi que par les Directions Régionales et Provinciales et leur mobilisation. Cependant, le retard initial n'a pu être résorbé totalement sur 2013 ne permettant pas, malgré les mesures correctives adoptées, d'avoir pleinement l'effet levier escompté. Pour chacun des deux résultats de l'intervention, l'efficacité se traduit seulement sur les points suivants :

R1 : Inscription dans une logique programme avec des préalables d'imputation réalisés (étude, CGD, foncier avec l'acquisition du terrain) et un premier démarrage d'attribution des marchés, qui ont permis sur le dernier semestre 2013 de rattraper les retards enregistrés depuis la signature de la convention spécifiques ONEE/CTB en décembre 2011.

R2 : Sur la première année de l'intervention, priorisation pour la modélisation d'une approche stratégique et opérationnelle afin d'assurer sa généralisation.

1.3.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	B

La durabilité du service est liée à la volonté et à la capacité des ménages à satisfaire les contributions financières liées au paiement de la PPE exigée pour le branchement des adhérents au service d'assainissement liquide, ainsi que le paiement de sa redevance.

Le discours sur l'environnement durable doit être maintenu de manière constante par le partenaire vis-à-vis de la population bénéficiaire ainsi que vers les leaders d'opinion et les cibles relais (associations, écoles, clubs de femmes, centres culturels et de santé...). Une attention particulière sera accordée au niveau des acteurs institutionnels locaux dans les centres cibles, afin d'acquiescer ou de renforcer leur adhésion au projet.

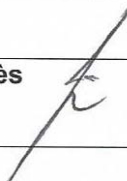

L'intervention s'inscrit dans le cadre du PNA qui représente une priorité nationale telle qu'argumentée dans le critère « pertinence »,

1.4 Conclusions

- Priorisation sur l'élaboration, le test et l'appropriation de la stratégie et des outils de communication afin d'assurer le déploiement d'une démarche communication modélisable et déployable par les acteurs concernés ;
- Vif intérêt du partenaire se traduisant par des sollicitations pour appliquer cette démarche communication à l'ensemble des projets d'assainissement liquide selon les moyens disponibles ;
- Mise en œuvre de mesures actives pour suivre de près la composante travaux. Ces mesures vont permettre en 2014 d'accélérer le rythme des travaux, d'anticiper les blocages et de garantir une meilleure

gestion des risques. Il en résulte une montée en puissance pour l'intervention, tant au niveau de la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage que des actions de communication qui l'accompagnent. ;

- Investir dans le renforcement des capacités du partenaire et des acteurs locaux par des actions de formation en communication ; Exploiter et valoriser les Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) tels que recommandés par les rapports des Etudes d'Impacts sur l'Environnement (EIE) réalisés pour les différents centres concernés.

Fonctionnaire exécution nationale ²	Fonctionnaire exécution CTB ³
Belmamoun Belabbès 	Marie-Christine SARBONI 

Likoua Khaté

2 Monitoring des résultats²

2.1 Évolution du contexte

2.1.1 Contexte général

La décision prise par le dernier Gouvernement d'ériger l'ex Département de l'Environnement (DE) en Ministère délégué chargé de l'Environnement constitue un signal très fort sur la volonté politique en matière d'environnement. Selon la déclaration de Mme la Ministre, les priorités de son département sont axées sur:

- le renforcement du cadre réglementaire et l'intégration de l'aspect environnemental au niveau de l'ensemble des politiques, programmes et projets
- le renforcement du contrôle
- le changement climatique
- l'initiation de l'économie verte et la gestion des déchets solides
- le renforcement de la recherche et du développement

En termes de priorités, le Ministère compte activer, à court terme, les missions de contrôle et d'application des lois environnementales, selon une vision intégrée portant notamment le renforcement des capacités des contrôleurs (police) de l'environnement qui vont atteindre le nombre de 100 agents assermentés courant 2014.

Ces changements profonds du contexte environnemental, imposent leur prise en compte à tous les niveaux de la mise en œuvre de l'intervention

Par ailleurs, en Septembre 2013 s'est tenu le premier Conseil d'Administration de l'ONEE validant sa nouvelle configuration administrative (se traduisant par un regroupement entre l'ex ONEP et l'ex ONE). Par ailleurs, un contrat programme est en cours de négociation entre l'Etat et l'ONEE.

2.1.2 Contexte institutionnel

La nouvelle loi-cadre, adoptée en Décembre 2013, portant sur la Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable (CNEDD) constitue une très grande avancée en matière de renforcement des mesures, notamment d'ordre législatif, réglementaire et institutionnel. Ce projet de loi-cadre trace une feuille de route pour répondre aux exigences de protection de l'environnement et du développement durable. Il vient, entre autres, combler les lacunes juridiques en matière de droit de l'environnement, actualiser des textes environnementaux anciens et harmoniser le cadre national en vigueur avec les

² L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

conventions internationales signées par le Maroc.

De nouveaux principes et concepts sont ainsi, consacrés dans le corpus juridique national notamment le développement durable, l'évaluation environnementale stratégique et la responsabilité environnementale. Cette loi cadre définit clairement les responsabilités et les obligations à observer par toutes les parties.

A souligner également, la nouvelle Loi sur les Marchés publics, adoptée en juin 2013, entrée en vigueur en Janvier 2014 et se traduisant par un nouveau règlement des achats de l'ONEE.). L'ONEE a préparé un DCE type et un Cahier des Clauses Administratives et Financières qui a été partagé avec la CTB.

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Les modalités d'exécution sont de deux types : l'exécution nationale pour le Résultat 1 et la régie pour le Résultat 2.

2.1.2.1 Exécution Nationale :

Deux points d'amélioration en matière de gestion des délais ont été apportés. D'une part, la création d'une commission d'évaluation des Appels d'Offres au niveau de la Direction Régionale de l'ONEE (DR1), a permis d'accélérer les procédures de décision d'attribution des marchés , D'autre part, les délais de jugement des offres ont été ramenés de 60 à 21 jours, s'alignant ainsi sur les procédures nationales.

Ces deux mesures ont produit un effet levier sur le démarrage des travaux.

2.1.2.2 Régie :

Un projet d'élaboration de TDRs pour un marché cadre concernant les supports va permettre de réaliser une économie d'échelle, tout en installant le principe de modélisation , des supports

2.1.4 Contexte HARMO

- Mutualisation : L'élaboration d'une matrice commune AT/MO et AT/COM assure un suivi mensuel de l'état d'avancement par centre installant ainsi une harmonisation des deux assistances techniques.
- Une mission de supervision multi bailleurs s'est tenue du 19 au 22 novembre 2013. Les principales recommandations ont été partagées avec l'ONEE le 27/01/2014 et portent sur :
 - la vérification des capacités techniques et financières des entreprises, à travers, les critères prévus au manuel de procédures;
 - la mobilisation de l'assistance technique MO en fonction d'un plan de charge adossé au plan de passation de marchés à partir du programme prévisionnel des travaux, la préparation et la mise en œuvre des mesures d'accompagnement dans les meilleurs délais, pour accompagner au mieux les investissements ;
 - la mise en œuvre du plan de communication, à partir de la phase d'études, en appui au bon déroulement des travaux et afin d'atteindre le

taux de raccordement optimal, nécessaire pour aller vers l'équilibre financier du service ;

2.2 Performance de l'outcome



2.2.1 Progrès des indicateurs³

Outcome⁴ : L'assainissement liquide des centres ciblés est assuré de manière durable, soutenu par les populations sensibles aux valeurs de l'assainissement liquide						
Indicateurs ⁵	Valeur de la <i>Baseline</i> ⁶	Progrès année N-1 ⁷	Progrès année N ⁸	Cible année N ⁹	Cible finale ¹⁰ (Source : DTF du Programme)	Commentaires ¹¹
Taux de raccordement à l'assainissement liquide de	N/A				80 dans les centres ciblés par le programme	BLS en cours
La pollution générée conformément à la réglementation marocaine en vigueur	N/A				Rabattement d'au moins 60	BLS en cours
Réduction du nombre de plaintes des clients ONEE Branche Eau	N/A				50% en moins à la fin du programme (en comparaison avec la première année de connexion)	BLS en cours

2.2.2 Analyse des progrès réalisés

Analyse des progrès réalisés par rapport à l'outcome : Analyser la dynamique entre la réalisation des outputs et l'atteinte probable de l'outcome :	
<i>Lien entre les outputs et l'outcome : (Comment) les outputs contribuent-ils (toujours) à l'atteinte de l'outcome ?</i>	La majorité des centres du financement belge sont imputés et leurs marchés travaux des lots réseau sont attribués. Les travaux de raccordement au réseau seront donc lancés courant 2014. Concernant les marchés relatifs aux SP et STEPs, ils seront initiés en 2014 permettant alors de renseigner les dates de démarrage de leurs travaux. Le respect de ces dates est tributaire de la finalisation du DCE type à utiliser.
<i>Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'outcome (sur la base d'indicateurs) :</i>	En attente de la BLS et de la définition des indicateurs et de leurs valeurs de référence

³ Vous pouvez utiliser le tableau fourni ou le remplacer par votre propre format de matrice de monitoring. Ajouter/supprimer des colonnes en fonction du contexte (certaines interventions devront ajouter des colonnes pour les années précédentes, tandis que d'autres – nouvelles – interventions n'auront pas encore de valeur pour l'année précédente).

⁴ Reprendre la formulation de l'outcome, telle qu'elle figure dans le cadre logique (DTF) ou dans la dernière version du cadre logique validée par la SMCL.

⁵ Reprendre les indicateurs tels qu'ils figurent dans le cadre logique.

⁶ La valeur de l'indicateur au temps 0. Se réfère à la valeur des indicateurs au début de l'intervention.

⁷ La valeur de l'indicateur à la fin de l'année N-1.

⁸ La valeur de l'indicateur à la fin de l'année N. Si la valeur n'a pas changé depuis la *Baseline* ou depuis l'année précédente, il y a lieu de répéter cette valeur.

⁹ La valeur cible à la fin de l'année N.

¹⁰ La valeur cible à la fin de l'intervention.

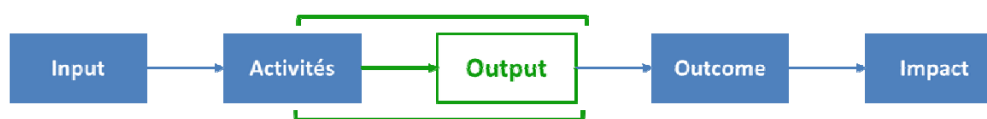
¹¹ Commentaires sur les progrès réalisés, à savoir une appréciation de la valeur de l'indicateur atteinte à la fin de l'année N par rapport aux valeurs « *Baseline* » (temps 0) et/ou à la valeur de l'année précédente, et par rapport à la valeur intermédiaire attendue pour l'année N. Il convient de limiter au maximum les commentaires.

<i>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :</i>	Facteur d'influence positif : L'accélération dans la validation des études d'éligibilité des centres a optimisé leur imputation Facteur d'influence négatif : une certaine lenteur dans le processus d'attributions des Appels d'offre a différé le démarrage des travaux
<i>Résultats inattendus :</i>	---

2.2.3 Impact potentiel

La Base ligne (BLS) doit exploiter l'ensemble des rapports des Etudes d'Impacts sur l'Environnement (EIE) disponibles et y extraire des indicateurs pertinents afin de suivre le degré d'appropriation et d'exécution des mesures d'atténuation des risques d'impacts négatifs potentiels sur l'environnement.

2.3 Performance de l'output 1¹²



2.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 :L'assainissement liquide des centres concernés par le programme belge est assuré. (Source : DTF du Programme)					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N	Cible finale
Pourcentage d'habitants des deux régions ayant accès à l'assainissement liquide					Au moins 75.000 personnes supplémentaires auront accès à l'assainissement
Nombre de centres					11
Linéaire de réseau réalisé					---
Nombre de SP et de STEP réalisées					---
Qualité de l'eau à la sortie de la STEP					Conforme aux normes marocaines de rejet

2.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ¹³	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Réaliser les études d'assainissement des centres		X		
Exécuter les travaux d'assainissement des centres				
Assurer le suivi des travaux d'assainissement des centres				

2.3.3 Analyse des progrès réalisés

Jusqu'à mi-2013 et depuis la signature de la Convention Spécifique fin 2011, la majorité des centres belges n'avaient réalisé l'activité 1, initiale au bon déroulement des activités 2 et 3. A partir de juin 2013 jusqu'à la fin de l'année, la majorité des centres belges (7 sur 11 centres) avaient réalisé leurs études d'assainissement, préalables d'éligibilité aux deux activités restantes.

Même constat quant aux procédures d'appel d'offres, ouverture des plis

¹³

- A : Les activités sont en avance
- B : Les activités sont dans les délais
- C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
- D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

et attribution de marché qui ont fait l'objet d'un effort significatif pour accélérer leur mise en œuvre (5 centres sur 7 représentant un total de 13 lots).

On peut donc considérer que l'atteinte de la 1^{ère} activité est en partie satisfaisante pour 2013 , résolvant ses retards observés.

Pour les deux autres activités restantes, une grande vigilance reste à observer dans le cadre de l'atteinte de l'outcome ; Dans ce sens, différentes matrices de suivi ont été élaborées par la Direction projet en concertation avec différentes Directions de l'ONEE (DAE, DFI, DCC, DR). Il s'agit de :

- Matrice de suivi travaux corrélée avec matrice de suivi des actions de communication ;
- Matrice de suivi des exonérations ;
- Matrice de suivi des attachements

2.4 Performance de l'output 2

2.4.1 Progrès des indicateurs

Output 2 : Les populations des centres ciblés par les programmes belge et européen sont sensibilisées à l'importance de l'assainissement liquide et au respect de l'environnement.					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N	Cible finale
DCC a développé une stratégie de communication pour l'Assainissement Liquide					----
Un système de Monitoring et Evaluation de la stratégie de communication est installé et efficace					---
La connaissance des populations est améliorée dans les domaines de la santé liée à l'Assainissement et de la gestion des ressources en eau					---
Pourcentage des ménages ayant payé la PPE dans les centres ciblés					60%
Des formations « communication » sont dispensées en interne à l'ONEE					
Organisation des campagnes par centre					----

2.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ¹⁴	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Elaborer la stratégie de communication et la planification opérationnelle des activités		X		
Former les acteurs directs du programme de communication			X	
Développer les supports de communication		X		
Organiser et suivre les programmes dans les centres			X	
Organiser la communication externe			X	

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

¹⁴ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

La première année de la mise en place de l'équipe Assistance Technique Communication a consisté à tester la stratégie, le plan de communication standard (incluant son budget) et de supports pilotes ont été réalisés.

1. La stratégie et le plan de communication : à partir du principe déclencheur du repérage ouvrant la communication interne (élaborée en partenariat avec la commune et les autorités locales) vers les actions de communication externe auprès des populations bénéficiaire. :
 - Toutes les actions de repérage ont été réalisées (pour les 29 centres du co-financement européen et les 11 centres du financement belge)
 - 25% des centres ont initié fin 2013 leur communication interne et finalisés leur plan de communication
2. Des supports de communication ont été testés sur deux centres pilotes , dont un kit standard de proximité (affiche, deux dépliants, banderoles), assurant ainsi une vision stratégique commune à la démarche.

Concernant l'atteinte de l'outcome ,les activités relatives à la formation, au suivi des programmes dans les centres ainsi qu'à la visibilité du programme européen deviennent une priorité pour 2014 et seront concrétisées par le démarrage effectif des travaux. Pour cette raison, on ne peut que faire ressortir la corrélation du Résultat 1 sur le Résultat 2 pour l'atteinte des différents outputs liés à l'outcome.

En synthèse d'analyse des progrès réalisés sur le Résultat 1 et le Résultat 2, on peut considérer que l'essentiel des progrès réalisés a porté sur la mise œuvre de procédures, d'outils et de supports aptes à assurer un déroulement efficace et efficient jusqu'à la clôture du projet

2.5 Thèmes transversaux

2.5.1 Genre

L'intervention a pris en considération les préoccupations de genre aussi bien sur le plan organisationnel qu'au niveau des différentes actions de terrain. Au niveau du recrutement de l'équipe du projet, la parité a été respectée et l'équipe est dotée d'animatrices qui assureraient les actions d'animation au niveau du terrain, et auraient la « facilité » de mener des actions spécifiques auprès des femmes et ce compte tenu des contraintes sociales dans plusieurs sites où les femmes n'ont pas accès à l'espace public.

Bien que l'analyse genre n'ait pas été systématique, la démarche de

l'identification des cibles de la communication et l'élaboration des messages a pris en considération les besoins différenciés des femmes et des hommes. Ainsi, les PGES ont été analysés avec un regard genre et les données collectées et analysés sont sexo spécifiques (PV de repérage). L'analyse des parties prenantes, en cours, a permis d'identifier des associations locales travaillant sur les questions de l'égalité des genres et seront mis à contribution pour mener des actions de communication

Par ailleurs, l'équipe du projet a mené plusieurs actions de plaidoyer auprès des partenaires pour les sensibiliser sur la nécessité de prendre en considération les questions de l'égalité des genres dans les plan de communication . A relever également, ce souci de parité lors de la constitution des Comités Locaux de Communication au sein du Conseil Communal des centres ciblés par l'APNA.

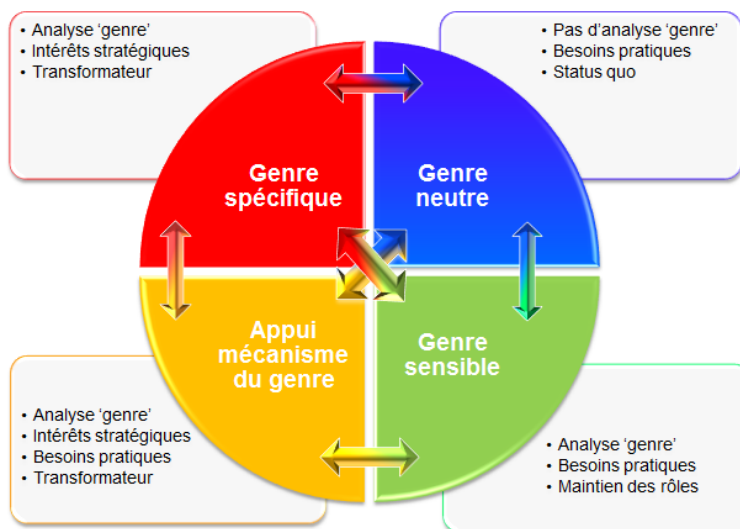
Ressources financières

Bien que le DTF ait intégré la composante genre comme axe transversal stratégique, aucune expertise genre n'a été recrutée pour apporter un appui stratégique et opérationnel à la mise en œuvre du projet, d'autant plus qu'il n'y a pas un budget dédié aux actions spécifiques ciblant les femmes/et ou les hommes sur les questions de l'égalité des genres..

La formation en matière de Budgétisation Sensible au genre organisée en 2013 a permis d'attirer l'attention de la direction du projet sur la nécessité de « mettre des lunettes genre » pour la conduite de toute action et de se poser continuellement la question « Est ce que l'action/l'activité ne risque pas de créer et/ou de renforcer les inégalités des sexes ? »

L'outil « Gender Budget Scan » a été adopté et consiste à faire un suivi du budget et de la sensibilité des dépenses aux préoccupations de l'égalité des sexes. Une note a été élaborée suite à la mission de Backstopping de Saskia Ravesloot, Experte genre de la CTB qui a encadré l'atelier. La note de cadrage, partagée avec toute l'équipe, constitue un outil de travail qui permet d'adopter un code couleur selon la sensibilité ou non de l'activité/action aux préoccupations de genre. Cette pratique est novatrice au niveau des projets de terrain de la CTB

Schéma : Gender Budget Scan »



L'analyse genre du budget du projet pour l'année 2013 permet de constater que la mise en œuvre est « timidement » sensible au genre, Toutefois, il reste à institutionnaliser la démarche et à mener des actions spécifiques qui ciblent l'égalité des genres et permettent de développer la culture de l'égalité auprès des cibles de la communication et des acteurs. En outre, des synergies sont à chercher avec les autres bailleurs du projet et l'expérience du projet serait à modéliser pour sa capitalisation par l'ONEE.

BUDGET TOTAL			%
A	L'assainissement liquide des centres ciblés est assuré de manière durable, soutenue par les populations, sensibles aux valeurs de l'assainissement liquide	21.673.950	100%
A 01	L'assainissement des centres ciblés par le programme belge est assuré	19.738.000	
A 01 01	Réaliser les études d'assainissement des centres	P.M.	
A 01 02	Exécuter les travaux d'assainissement des centres	19.738.000	
A 01 03	Assurer le suivi des travaux d'assainissement des centres	P.M.	
A 02	Les populations des centres ciblés par les programmes belge et européen sont sensibilisées à l'assainissement liquide et au respect de l'environnement	1.935.950	
A 02 01	Elaborer la stratégie de communication et la planification opérationnelle des activités	1.083.750	
A 02 02	Former les acteurs directs du programme de communication	50.000	
A 02 03	Développer les supports de communication	250.000	
A 02 04	Organiser et suivre les campagnes dans les centres	502.200	
A 02 05	Organiser la communication externe du programme européen	50.000	
X	Réserve budgétaire (max 5% * total activités)	0	0%
X 01	Réserve budgétaire	0	
Z	Moyens généraux	1.326.000	6%
Z 01	Frais de personnel	162.000	
Z 02	Investissements	88.000	
Z 03	Frais de fonctionnement	742.252	
Z 04	Audit et Suivi et Evaluation	332.998	
TOTAL		23.000.000	

Régie
Exécution Nationale

3.262.000
19.738.000

2.5.2 Environnement

L'intégration des composantes environnementales s'est essentiellement traduite par des « *Ateliers de discussions et concertations* » animés par le Conseiller Technique Thématique en Environnement (CTTE) de la CTB au profit de l'équipe du projet (CTB & Partenaires.) Ces ateliers ont porté notamment sur des :

- **Exposés d'informations et de sensibilisation de l'équipe sur :**

- Les Stratégies Environnementales de la CTB siège et du Maroc et déclaration commune deux Royaumes (Belgique & Maroc) reconnaissant l'importance de l'environnement et des Changements Climatiques pour le PIC 2010 – 2013
- Les principaux textes réglementaires en matière environnementale, leurs contenus et leurs significations pour le projet

– **Séances de travaux pour :**

- **l'exploitation du DTF et du Cadre Logique**

Une lecture participative avec analyses et interprétations environnementales du **DTF** et du **Cadre Logique** a mené à l'élaboration de propositions pour une première feuille de route sur l'intégration des composantes environnementales au niveau de l'outcome et des outputs. Ainsi :

Pour l'outcome : les concepts de « **Durabilité** » & **d'Impacts positifs sur l'environnement** » imposent une intégration des composantes environnementales conformément à la réglementation en vigueur et aux méthodes et procédures d'intégration de l'environnement au niveau d'un projet de développement ;

Pour l'Output R1 : (partie suivi des travaux (Hard)), il y'a lieu de développer les méthodes de communication, de sensibilisation et de suivi des chantiers pour s'assurer de leur réalisation selon les bonnes pratiques environnementales :

Pour l'Output R2 : (Partie Sensibilisation (**Soft**)), il est indispensable de procéder à l'intégration des composantes environnementales au niveau des cinq activités prévues pour l'atteinte de cet Output.

Les batteries des mesures d'atténuations proposées par les PGES disponibles pour les différents centres constituent **une mine appréciable** d'informations et d'idées à exploiter et à traiter sur le plan de la communication. Cela consiste en :

- **l'exploitation d'un rapport d'Etude d'Impacts sur l'Environnement**

Conformément à la réglementation en vigueur, les Centres visés par le projet ont déjà fait l'objet d'une Etude d'Impact sur l'Environnement réalisées par les partenaires. Les Plans de Gestion Environnementales et Sociales (PGES) qui en relèvent méritent d'être pleinement exploités par l'intervention.

Dans ce sens, la structure et le contenu d'un exemple de rapport de l'EIE ont été débattus en vue d'arrêter les modalités de leur exploitation et de leur capitalisation.

– **Principales recommandations retenues**

Les principales recommandations arrêtées en commun accord portent

sur :

- L'élaboration et mise en œuvre d'un plan de Renforcement des Compétences de l'équipe du projet sur des thématiques en relation avec l'environnement notamment :
 - Les stratégies de la CTB – siège- et du Maroc en matière d'intégration des composantes environnementales ;
 - La réglementation en vigueur au Maroc en matière d'environnement en général et d'assainissement liquide en particulier ;
 - Les méthodologies et les outils d'exploitation des rapports des études d'impacts sur l'environnement ; etc.
- L'organisation des ateliers de travail pour l'exploitation des Plans de Gestion Environnementaux et Sociaux (PGES) disponibles pour l'ensemble des centres concernés par le projet : prioriser les mesures d'atténuation des risques d'impacts négatifs environnementaux et sociaux qui doivent faire l'objet de plans de communication. Les enseignements et les leçons tirés constituent la matière première des argumentaires destinés aux équipes d'animation ; La préparation et l'organisation des ateliers de sensibilisation et de formation des acteurs (nationaux, régionaux et locaux) aux méthodes concrètes d'intégration et de suivi des composantes environnementales

Il a été aussi recommandé que la mise en œuvre des plans de communication prenne en compte les dimensions suivantes. :

- Saisir les opportunités des journées mondiales (Eau, Toilettes, Environnement, la terre, ...) en mutualisant avec les autres acteurs actifs sur ces thématiques ;
- Capitaliser et mutualiser avec les projets « Eau » de la CTB (APMNEER & A3ABH) et aussi avec les projets d'autres partenaires (Programme AGIRE de la GIZ)
- Instaurer et développer des collaborations avec les acteurs spécialisés (Fondation Med VI,)
- Mutualiser avec le programme « BOURSES » de la CTB

Enfin, il a été conclu au terme de ces premiers ateliers de :

- concrétiser les principales recommandations ci-dessus, avec l'appui du CTTE de la CTB et sa capacité d'intervenir à différents niveaux tant au niveau de l'élaboration des principes que sur le suivi de mise en œuvre des actions.
- procéder à la budgétisation de cette intervention en hommes/Mois qui devra être définie en fonction des besoins réels des interventions attendues au niveau du projet.

2.6 Gestion des risques

Identification des risques			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Date limite	Avancement*	Statut
La majorité de la population n'a pas les moyens financiers de payer la PPE	Actions de Repérage	Exploitation	Medium	Medium	Medium Risk	Identification de cette catégorie de population par centre	ONEE/CTB	Q4 2014	en cours	Nouveau
						Exploration des solutions alternatives	ONEE/CTB/Acteurs locaux	Q4 2014	A lancer	
Les associations locales sont hostiles au projet à cause de sa consistance ou de l'obligation de paiement de la PPE	Com interne	DEV et EXPL	Medium	Medium	Medium Risk	Identification des associations	CTB	Q4 2014	En cours	Nouveau
						Actions de communication externe	ONEE/CTB	Q4 2014	Préparation et validation des plans de communication	
Désengagement d'un ou de plusieurs acteurs institutionnels du PNA	Com interne	JUR	Low	High	Medium Risk	Communication interne	ONEE/CTB	Q4 2014	En cours	Nouveau
Retard dans l'acquisition des terrains	Actions de repérage	JUR	Medium	High	High Risk	1.Communication interne partenariale vers la commune &	ONEE/CTB	Q4 2014	En cours	Nouveau

						les autorités locales 2. Communication externe du type « résolution de conflits »				
Refus des riverains de la STEP concernant son emplacement	Actions de repérage	DEV	Medium	High	High Risk	Communication externe du type « résolution de conflits » en appui avec la commune et les autorités locales	ONEE/CTB	Fin du Projet	Préparation et validation des plans de communication	Nouveau
Défaillance des entreprises : retard et qualité des travaux	Com interne	OPS	Medium	High	High Risk	<i>Suivi AT/MO</i>	ONEE	Fin du Projet	En cours	Nouveau
Intrusion des enjeux électoraux et conflits politiques dans le projet	Com interne	DEV et EXPL	Low	High	Medium Risk	Idenification des enjeux politiques	ONEE/CTB	Fin du Projet	En cours	Nouveau
Risque de non adoption en partie ou/et en totalité des mesures d'atténuation des risques d'impacts potentiels sur les différentes composantes de l'environnement telles recommandées par les PGES des rapports des EIE	Suivi du projet		High	High	High Risk	Procéder à l'intégration des principales mesures environnementales au niveau des plans de communication et planifier un suivi de leurs réalisations	ONEE/CTB et ensemble des autres acteurs concernés	Q1 à Q4 2014	Les conditions pour l'élaboration d'un Plan d'Action Environnemental spécifique (PAE – APNA) sont en cours de discussions	

3 Pilotage et apprentissage

3.1 Réorientations stratégiques

L'année à venir doit se concentrer sur les activités des Résultats 1 et 2 qu'il est nécessaire, soit de consolider pour les renforcer, soit d'initier.

Concernant le Résultat 1, les principales réorientations stratégiques sont :

-sur un plan général, du suivi des marchés (engagement et décaissement) via un système de micro-management financier ;

-sur un plan spécifique à chaque centre, du suivi des travaux.

Concernant le Résultat 2, les principales réorientations stratégiques vont s'appliquer à :

- Faire de la formation un outil de communication bénéficiant aux interlocuteurs directs des populations bénéficiaires : chefs de centre, releveurs et entreprises de travaux
- Mise en œuvre effective des axes transversaux notamment :
 - l'approche genre à travers son renforcement dans les actions de communication et l'identification des acteurs clés locaux ;*
 - l'intégration des composantes environnementales à travers l'exploitation et la valorisation des recommandations des PGES proposés par les rapports des EIE disponibles
- Assurer un suivi technique des travaux par centre en instaurant des liens opérationnels liés à la mutualisation entre l'AT/COM et l'AT/MO se traduisant par :
 - au niveau des Directions Régionales : une réunion hebdomadaire entre l'AT/MO et l'AT/COM renseignée sur la fiche de suivi par centre ;
 - au niveau du centre, par la présence de l'AT/COM lors des réunions de suivi technique local et la visite des chantiers en cours

3.2 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
<i>Préparation et validation du plan de formation vers les interlocuteurs directs des populations bénéficiaires</i>	COFIL 7	Q1 2014
<i>Préparation et validation d'un plan de charge avec CTTs Genre et Environnement</i>	COFIL 7	Q1 2014
<i>Etablissement et renseignement d'outils financiers de suivi des marchés</i>	ONEE/CTB	Tout au long du projet
<i>Dynamiser la mutualisation régionale AT/COM et AT/MO par des réunions régulières d'une fréquence minimum bi-mensuelle ainsi que la participation AT/COM au niveau local du centre</i>	ONEE/AT-COMCTB/AT-MO	Tout au long du projet

3.3 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
<p>La mise en œuvre de matrice de suivi permis de contribuer à la bonne gestion et réduction des :</p> <p>épais relatifs à la validation des <i>études d'éligibilité pour l'imputation des centres dans l'APNA au niveau central</i></p> <p><i>Délais de passation des marchés, de l'ouverture des plis jusqu'à la notification du marché avec la création dans les Directions Régionales de commissions dédiées à cet effet</i></p>	ONEE.
<p>Le démarrage des actions de communication externe enregistre un report dû au retard dans l'installation des chantiers . De façon quasi générale, la Commune et les Autorités Locales ne souhaitent lancer les actions de communication vers les populations bénéficiaires qu'à partir du moment où il y a un démarrage réel et effectif des travaux.</p>	, CTB -ONEE Commune & autorités locales
<p>Les actions de communication interne (élaboration du Plan de Communication avec la commune et les autorités locales à partir de la stratégie et d'un plan de communication standard) se sont bien déroulées, dans un contexte participatif d'adhésion.</p> <p>La création d'un Comité Local de Communication, initiée par l'équipe APNA a fortement contribué à cette appropriation qui prend toute sa valeur d'engagement partenarial.</p>	Commune et autorités locales, CTB, ONEE

4 Annexes

4.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la PERTINENCE : note totale	A	B	C	D
	x			
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?				
x	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.		
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.		
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?				
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).		
x	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.		
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.		
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.		
2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
			x	
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?				
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.		
	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.		
x	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.		
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.		

2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?	
	A Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
x	B La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
	C Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?	
	A Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
x	B Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	C Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
			X	
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?				
	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.		
	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.		
x	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.		
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.		
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?				
	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.		
x	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.		
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.		
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.		

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B; Au moins 3 'C', pas de 'D' = C; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	A	B	C	D
		X		
4.1 Durabilité financière/économique ?				
	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.		
X	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.		
	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.		
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.		
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?				
	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.		
X	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.		
	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.		
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.		
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?				
X	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.		
	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.		
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.		
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.		
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?				
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).		
X	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.		
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.		
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.		

4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Trois Comités de Pilotage ont été tenus en 2013 :

- le 27 février : CoPil 4
- le 16 Juillet : CoPil 5
- le 29 Novembre: CoPil 6

Décision à prendre					Action			Suivi	
Décision à prendre	Période d'identification	Timing	Source	Acteur	Action(s)	Resp.	Date limite	Avancement	Statut
Matrice de suivi global	27 Février 2013	Mars 2013	COFIL 4	AT/MO AT/COM	Insérer dans la matrice commune AT/MO et AT/COM les 5 dates clés afin d'anticiper les blocages	AT /MO AT/COM	Mars 2013	réalisé	ok
Structures du suivi du programme	27 Février 2013	Mars 13	COFIL 4	CTB AT/COM DFI DAE DCC	CTS créé, 1ière réunion de démarrage tenue	CTB AT/COM	Juin 2013	réalisé	ok
<ul style="list-style-type: none"> ○ Comité Technique de Suivi (CST) ○ Comité Local de Suivi (CLS) 					Création d'un Comité local de suivi Communication par Centre				
Budget type de communication	27 Février 2013	Mars 13	COFIL 4	AT/COM	Etablir un plan type d'actions de communication et le budgétiser	AT COM	Septembre 2013	réalisé	
Structure d'archivage et de rapportage	27 Février 2013	Mars 13	COFIL 4	AT/COM AT/MO	Elaborer une architecture permettant un accès facile aux documents clés de l'APNA	AT/COM AT/MO	Septembre 2013	En cours	
Optimisation des engagements et des imputations des centres APNA	16 Juillet 2013	Décembre 2013	COFIL 5	DAE AT/MO	Traitement et validation des études et préalables pour imputation sur le	AT/MO DAE	Décembre 2013	réalisé	ok

Lancement des TDR de l'étude ligne de base APNA	16 Juillet 2013	Septembre 2013	COPIL 5	CTS CTB	financement belge	CTS CTB	Septembre 2013	Réalisé	OK
					Elaboration des TDRs de la BLS du projet APNA				
Outil mutualisé de micro-management financier des centres belges	10 Décembre 2013	Janvier 2014	COPIL 6	AT/COM	Conception d'une plate - forme de suivi et mise œuvre	AT COM	Janvier 2014	Réalisé	Ok

Sur l'année 2013, trois Copil's ont été convoqués. Les points essentiels à retenir dans leur suivi , par Résultat sont :

- Résultat 1 :La mise en place d'une matrice de suivi AT/MO(Copil4) ayant conduit à une optimisation des engagements (Copil 5) puis à un outil mutualisé de micro_management financier des centres belges (Copil 6) ;
- Résultat 2 :La validation de la stratégie et du plan de communication standard permettant de définir un budget type de communication par centre demandé en Copil 4 et validé en Copil 6.

Tous les autres points listés ont été réalisés fin 2013.

4.3 Cadre logique mis à jour

Le cadre logique n'a fait, pour l'instant, l'objet d'aucun changement. Ses indicateurs seront revus lors de la réalisation de la BLS.

Objectif global			Risque
Les ressources en eau sont gérées de manière plus intégrée et durable, avec un impact positif sur l'environnement et les conditions de vie des populations			Risque d'utilisation des eaux épurées malgré qu'elles soient impropres à l'usage
Objectif spécifique	Indicateurs de l'objectif spécifique	Sources de vérification	Risques et hypothèses
L'assainissement liquide des centres ciblés est assuré de manière durable, soutenue par les populations, sensibles aux valeurs de l'assainissement liquide	<p>Taux de raccordement à l'assainissement liquide de 60% dans les centres ciblés par le programme</p> <p>Rabattement de la pollution générée conformément à la réglementation marocaine en vigueur. (au moins 80%)</p> <p>Réduction du nombre de plaintes des clients ONEP : 50% en moins à la fin du programme (en comparaison avec la première année de connexion)</p>	<p>Rapports trimestriels de l'assistance technique d'appui à la maîtrise d'œuvre ;</p> <p>Rapports trimestriels de l'assistance technique d'appui à la communication ;</p> <p>Rapports de l'ONEP ;</p> <p>Rapport de clôture du programme.</p> <p>Nombre de plaintes recensées au niveau des centres ONEP</p>	<p>La population ne se connecte pas au système d'assainissement (manque de confiance, volonté ou capacité à payer, ...)</p> <p>La réutilisation de l'eau épurée est gérée d'une manière plus intégrée et durable</p>

Résultats	Indicateurs de Résultats	Sources de vérification	Risques et hypothèses
R1. L'assainissement liquide des centres concernés par le programme belge est assuré	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage d'habitants des deux régions ayant accès à l'assainissement liquide, • Au moins 75.000 personnes supplémentaires auront accès au réseau d'assainissement • Nombre de centres repris dans le programme • Nombre de réseaux d'assainissement réalisés • Linéaire de réseau réalisé (km) • Nombre de stations de relevage et d'épuration réalisées • Volume d'eau épurée conformément à la réglementation marocaine en vigueur • Qualité de l'eau à la sortie de la station d'épuration conforme à la norme marocaine de rejet dans le milieu naturel; • Comité de suivi local opérationnel en termes de suivi de financement des travaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activités trimestriels de l'assistance technique d'appui à la maîtrise d'œuvre • Rapports trimestriels de l'assistance technique d'appui à la communication • Rapports des analyses faites sur les eaux entrantes et les eaux rejetées • Rapport de clôture du programme • Rapports des comités de suivi local PV des réunions du Comité de Pilotage • PV des réunions du Comité technique de suivi • PV de réception des travaux • Documents financiers 	<ul style="list-style-type: none"> • La tarification de l'assainissement est adaptée aux coûts réels de maintenance et de gestion des installations • La gestion et la maintenance des infrastructures sont assurées par l'ONEP • Tous les acteurs institutionnels du PNA continuent à être mobilisés • Les associations locales restent motivées pour appuyer le PNA

Résultats	Indicateurs de Résultats	Sources de vérification	Risques et hypothèses
R2 Les populations des centres ciblés par les programmes belge et européen sont sensibilisées à l'importance de l'assainissement liquide et au respect de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> La DCC a développé une stratégie de communication pour l'assainissement liquide Un système de monitoring et évaluation de la stratégie de communication est installé et efficace La connaissance des populations est améliorée dans les domaines de la santé liée à l'assainissement et de la gestion des ressources en eau Pourcentage de ménages ayant payé la PPE dans les centres ciblés est supérieur à 60% Des formations « communication » sont dispensées en interne à l'ONEP et évaluées Organisation de 2 campagnes au minimum par centre (avant et après la mise en service des installations), basés sur la nouvelle stratégie de communication Tenue de réunions semestrielles du comité de suivi local dans chaque centre (jusqu'à un an après la mise en service) suivant un agenda d'amélioration continue de la qualité Aménagement des centres ONEP des communes assainies pour accueillir et informer les clients Consolidation des relations ONEP - communes Application de l'arrêté municipal visant l'obligation de se brancher au réseau 	<ul style="list-style-type: none"> Enquêtes auprès d'échantillons représentatifs de la population Etude d'impact Rapports trimestriels de l'assistance technique d'appui à la maîtrise d'œuvre ; Rapports trimestriels de l'assistance technique d'appui à la communication ; PV des réunions de comité de pilotage Document « stratégie de communication » Rapports des comités de suivi local Document « organigramme de la DCC – niveau décentralisé » Documents financiers Planning annuel par centre des campagnes et rapport des activités Nouveau guide d'animation pour l'assainissement Rapport de clôture du programme 	<ul style="list-style-type: none"> Tous les acteurs institutionnels du PNA continuent à être mobilisés Les associations locales restent motivées pour appuyer le PNA La mobilisation de la hiérarchie de l'ONEP autour de la communication est maintenue

Activités pour Résultat 1 – Assainissement liquide des centres	Moyens	Coûts en Euros Contribution belge	Risques et hypothèses
Réaliser les études d'assainissement des centres	ONEP et bureaux d'études	P.M.	
Exécuter les travaux d'assainissement des centres	Entreprises spécialisées	19.738.000 EUR	<p>La contribution financière des communes dans le financement des travaux d'assainissement est libérée à temps utile.</p> <p>Les terrains retenus par l'APD pour la construction de la STEP sont mis à la disposition par les autorités communales</p> <p>La contribution de la population (PPE) est assurée</p>
Assurer le suivi des travaux d'assainissement des centres	ONEP et bureaux d'études	P.M.	
			Conditions préalables
			Les centres à assainir répondent aux critères d'éligibilité et d'optimisation repris dans le manuel de procédures ou ont reçu l'ANO de la CTB pour l'imputation sur le programme belge

Activités pour Résultat 2 - Communication	Moyens	Coûts en Euros Contribution belge	Risques et hypothèses
Elaborer la stratégie de communication et la planification opérationnelle des activités	Equipe intégrée du programme	1.084.000 EUR	Mobilisation de tous les acteurs institutionnels concernés ainsi que de la hiérarchie de l'ONEP
Former les acteurs directs du programme de communication	Equipe intégrée du programme	50.000 EUR	
Développer les supports de communication	Equipe intégrée du programme + entreprises spécialisées	250.000 EUR	
Organiser et suivre les campagnes dans les centres	Animateurs + équipe intégrée au niveau régional	502.000 EUR	
Organiser la communication externe du programme européen	ATI	50.000 EUR	
			Conditions préalables

4.4 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	N
Rapport <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	N
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	Septembre 2015
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	Octobre 2017
Missions de backstopping depuis le 01/01/2013	Juin 2013 Formation MoREsults Novembre 2013 Formation marchés Publics Décembre 2013 Formation GBS

4.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Budget vs Actuals (Year to Date) of MOR1104111								
Project Title : Programme Maroc-belge d'assainissement liquide								
Budget Version: C01								
Currency : EUR								
YTD : Report includes all valid transactions, registered up to today								
Status	Fin Mode	Amount	Start - 2013	Expenses 2014	Total	Balance	% Exec	
A L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE DES CENTRES CIBLÉS PAR LE								
01 Les centres de petite et moyenne taille ciblés par le		19.738.000,00	2.750.000,00	0,00	2.750.000,00	16.988.000,00	14%	
01 Réaliser les études d'assainissement des centres	COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??	
02 Exécuter les travaux d'assainissement des centres	COGES	19.738.000,00	2.750.000,00	0,00	2.750.000,00	16.988.000,00	14%	
03 Assurer le suivi des travaux d'assainissement des centres	COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??	
02 Les populations des centres ciblés par les programmes belge		1.935.950,00	348.809,34	0,00	348.809,34	1.587.140,66	18%	
01 Elaborer la stratégie de communication et la planification	REGIE	1.083.750,00	265.346,31	0,00	265.346,31	818.403,69	24%	
02 Former les acteurs directs du programme de communication	REGIE	50.000,00	6.752,13	0,00	6.752,13	43.247,87	14%	
03 Développer les supports de communication	REGIE	250.000,00	9.298,81	0,00	9.298,81	240.701,19	4%	
04 Organiser et suivre les campagnes dans les centres	REGIE	502.200,00	64.390,98	0,00	64.390,98	437.809,02	13%	
05 Organiser la communication externe du programme européen	REGIE	50.000,00	3.021,11	0,00	3.021,11	46.978,89	6%	
X RÉSERVE BUDGÉTAIRE (MAX 5% * TOTAL ACTIVITÉS)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??	
01 Réserve budgétaire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??	
01 Réserve budgétaire COGESTION	COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??	
02 Réserve budgétaire REGIE	COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??	
Z MOYENS GÉNÉRAUX								
01 Frais de personnel		162.800,00	26.943,34	0,00	26.943,34	135.856,66	17%	
01 Responsable administratif et financier	REGIE	162.800,00	26.943,34	0,00	26.943,34	135.856,66	17%	
02 Investissements		88.000,00	79.743,00	0,00	79.743,00	8.257,00	91%	
01 Véhicules	REGIE	60.000,00	62.454,33	0,00	62.454,33	-2.454,33	104%	
02 Equipement bureau y compris IT	REGIE	28.000,00	17.288,67	0,00	17.288,67	10.711,33	62%	
03 Frais de fonctionnement		742.252,00	50.310,11	0,00	50.310,11	691.941,89	7%	
	REGIE	3.262.000,00	507.357,95	0,00	507.357,95	2.754.642,05	16%	
	COGEST	19.738.000,00	2.750.000,00	0,00	2.750.000,00	16.988.000,00	14%	
	TOTAL	23.000.000,00	3.257.357,95	0,00	3.257.357,95	19.742.042,05	14%	

Budget vs Actuals (Year to Date) of MOR1104111 Printed on woensdag 05 februari 2014 page: 1

Budget vs Actuals (Year to Date) of MOR1104111								
Project Title : Programme Maroc-belge d'assainissement liquide								
Budget Version: C01								
Currency : EUR								
YTD : Report includes all valid transactions, registered up to today								
Status	Fin Mode	Amount	Start - 2013	Expenses 2014	Total	Balance	% Exec	
01 Loyer du bureau	REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??	
02 Services et frais de maintenance	REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??	
03 Frais de fonctionnement des 4 véhicules	REGIE	96.000,00	6.256,77	0,00	6.256,77	89.743,23	7%	
04 frais fournitures des 4 bureaux - télécommunication - internet	REGIE	100.000,00	14.417,26	0,00	14.417,26	85.582,74	14%	
05 Missions	REGIE	546.252,00	29.636,08	0,00	29.636,08	516.615,92	5%	
04 Audit et Suivi et Evaluation		332.998,00	1.135,71	0,00	1.135,71	331.862,29	0%	
01 baseline, suivi-évaluation, étude d'impacts	REGIE	175.000,00	0,00	0,00	0,00	175.000,00	0%	
02 Audit financier, évaluation organisationnelle	REGIE	115.000,00	0,00	0,00	0,00	115.000,00	0%	
03 Backstopping technique siège	REGIE	30.000,00	0,00	0,00	0,00	30.000,00	0%	
04 Backstopping RR	REGIE	12.998,00	1.135,71	0,00	1.135,71	11.862,29	0%	
99 Conversion rate adjustment		0,00	416,45	0,00	416,45	-416,45	??	
98 Conversion rate adjustment	REGIE	0,00	416,45	0,00	416,45	-416,45	??	
99 Conversion rate adjustment	COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??	
	REGIE	3.262.000,00	507.357,95	0,00	507.357,95	2.754.642,05	16%	
	COGEST	19.738.000,00	2.750.000,00	0,00	2.750.000,00	16.988.000,00	14%	
	TOTAL	23.000.000,00	3.257.357,95	0,00	3.257.357,95	19.742.042,05	14%	

Budget vs Actuals (Year to Date) of MOR1104111 Printed on woensdag 05 februari 2014 page: 2

4.6 Ressources en termes de communication

Dans la présente annexe optionnelle, les interventions devraient mentionner tout le matériel disponible (articles, livres, vidéos, etc.) relatif aux effets de l'intervention sur les bénéficiaires, en ce

compris des études, des rapports de capitalisation ou encore des publications (scientifiques). Le recours à du matériel utilisant des méthodes centrées sur les bénéficiaires est grandement apprécié (« story telling »...).

Une assistante junior reporter a rejoint la Direction projet en octobre 2013, assurant ainsi la mémoire audio-visuelle par centre, basée sur le principe d'un état des lieux du centre avant les travaux d'assainissement liquide et leur suivi jusqu'à la clôture des travaux, incluant des témoignages .